



Achat d'un terrain et construction maison en copropriété

Par **GAILLER**, le **03/02/2008** à **11:03**

Bonjour,
Nous souhaitons acheter un terrain de 1200 m² en Normandie pour construire une résidence secondaire. Or, que ce soit pour des raisons de surface ou de budget, nous voudrions "partager" le terrain et la future maison en copropriété ou autre type de montage (indivision, SCI, ...). Question: pouvons-nous acheter un terrain seuls au départ (afin d'être certains d'avoir le terrain qui nous plaît) et ensuite revendre la moitié en copropriété pour y construire une maison à deux logements (autorisé par le règlement du lotissement) également en copropriété?
Quelles sont les possibilités d'un tel montage, les avantages/inconvénients, les frais engendrés par le futur copropriétaire, les obligations des copropriétaires, etc...
Merci d'avance.